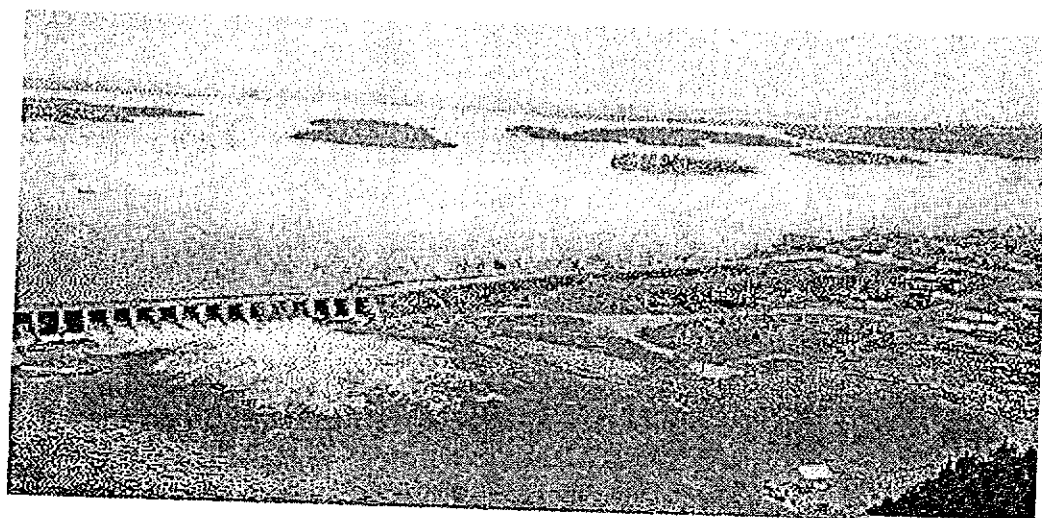


Ministère du Développement
Rural et de l'Eau

=====
Direction Nationale de l'Aménagement
et de l'Équipement Rural
=====

République du Mali
Un Peuple- Un But- Une Foi



RAPPORT ANNUEL 1999

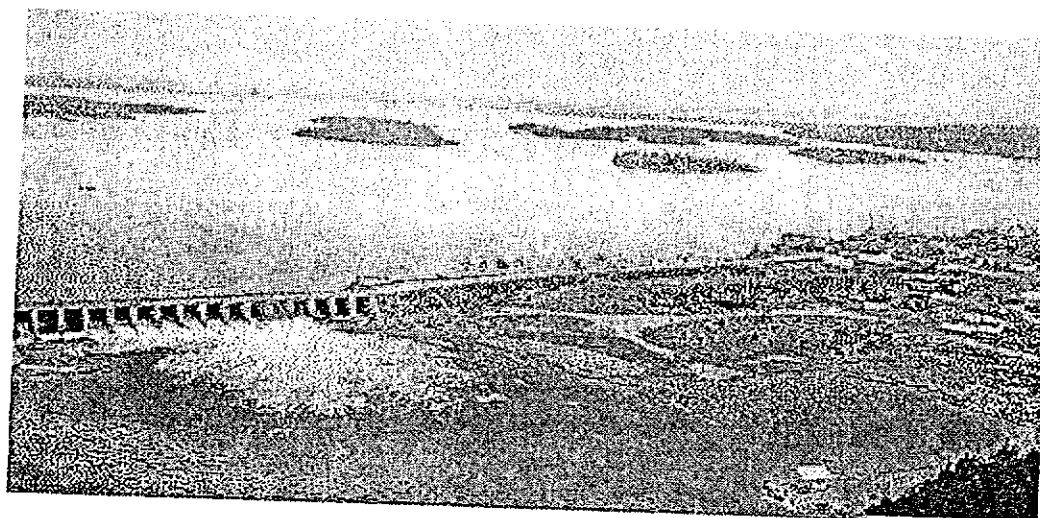
Mars 2000

Ministère du Développement
Rural et de l'Eau

=====
Direction Nationale de l'Aménagement
et de l'Équipement Rural
=====

République du Mali
Un Peuple- Un But- Une Foi

=====



RAPPORT ANNUEL 1999

Mars 2000

SOMMAIRE

Introduction

Chapitre I : Partie administrative

1.1 - Textes intervenus en 1999 (lois, décret arrêtés et décisions)

1.2 - Situation des effectifs : encadrement
détachement
disponibilité
stage et formation
départ à la retraite
nécrologie

1.3 - Situation Parc Automobiles

Chapitre II : Partie technique

2.1 - Études

2.2 - Projets et Programmes

2.3 - Activités de Surveillance et Supervision des Travaux

2.4 - Gestion des ressources pastorales, halieutiques et piscicoles

2.5 - Formation, information et documentation

2.6 - Suivi - évaluation des activités

Chapitre III : Conclusions

Chapitre IV : Annexes

4.1 - Point d'exécution des marchés

4.2 - Statistiques halieutiques et piscicoles

4.3 - Statistiques aménagements hydro-agricoles (superficies aménagées par type d'aménagement), montant des investissements.

4.4 - Perspectives 2 000

SIGLES / ABREVIATIONS

ABF	: Aménagement Bas – fonds.
AFSD	: Appui au service Forestier Déconcentré.
AGETIER	: Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructure et d'Equipe ment Rural.
APD	: Avant Projet Détaillé.
BDIC	: Bureau de la Documentation de l'Information et de la Communication.
BF	: Bureau de la Formation.
BSSE	: Bureau de la Statistique du Suivi et de l'Evaluation.
CAMOPA	: Cellule d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan d'Action.
CEEMA	: Centre d'Etude et d'Expérimentation du Machinisme Agricole.
CENTRE AGRHYMET	: Centre Agro – Hydro - Météo
CP	: Contrat Programme.
CPS	: Cellule de Planification et de Statistique.
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres.
DEP	: Division Etudes et Planification.
DIER	: Division Infrastructure et Equipement Rural.
DGRC	: Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle.
GDRN	: Gestion Durable des Ressources Naturelles.
DNAER	: Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural.
DNAMR	: Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural.
DNCN	: Direction Nationale de la Conservation de la Nature.
DRAER	: Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural.
DRCN	: Direction Régionale de la Conservation de la Nature.
GTPA	: Groupe Technique Pluridisciplinaire de Suivi Agro - pastoral
MDRE	: Ministère du Développement Rural et de l'Eau.
SAGRH	: Section Aménagement et Gestion des Ressources Halieutiques.
SAGRP	: Section Aménagement et Gestion des Ressources Pastorales.
SG	: Secrétariat Général.
PDIAM	: Projet de Développement Intégré à Aval de Manantali.
PDRIS	: Projet de Développement Rural Intégré de Saouéné.
PIV	: Périmètre Irrigué Villageois.
PMB	: Programme de mise en valeur des plaines du Moyen – Bani.
PNIR	: Programme National d'Infrastructures Rurales.
PO	: Plan d'Opération.
PGRN	: Projet de Gestion des Ressources Naturelles.
PPIV	: Petit Périmètre Irrigué Villageois.
PPI	: Petit Périmètre Irrigué.
PRODECA	: Projet de Développement du Cercle d'Ansongo.
PRODESO	: Projet de Développement de l'Elevage au Sahel Occidental.
SADCI	: Système d'Analyse et de Développement des Capacités Institutionnelles.
STP- CIGQE	: Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de Gestion des Questions Environnementales (ex - PNAE).
SCISEI	: Système d'Information et de Suivi Environnemental sur Internet.
TDR	: Termes de Référence.
TCP	: Technical Cooperation Program.
UNITAR	: United Nation Institut for Training and Research (Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche).

Introduction

Troisième année de la mise en place de la Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural, l'année 1999 a été marquée essentiellement par des faits saillants parmi lesquels nous retenons :

- la poursuite de l'exécution des programmes gouvernementaux d'aménagement de 30.000 hectares et d'équipement rural comprenant entre autres le programme de mise en valeur des plaines du Moyen - Bani (PMB), le programme national d'infrastructures (PNIR), la préparation des dossiers de l'AGETIER et le programme «s'équiper en reboisant»
- la préparation de certains projets d'aménagement hydro-agricole (PRODECA, PDRIS et PDIAM) ;
- la tenue de l'atelier d'évaluation à mi-parcours de l'opération test portant sur l'opérationnalisation de l'outil SADCI et la recherche d'une méthodologie de transfert de compétence de certaines fonctions du secteur "Économie rurale "à Sikasso ;
- la tenue de l'atelier de restitution de l'étude test sur l'opérationnalisation de l'outil SADCI et la méthodologie de transfert de certaines fonctions du MDRE à Sikasso ;
- la poursuite de certaines activités entreprises en 1998 en matière de surveillance et de supervision des travaux de certains périmètres, de préparation de certains dossiers d' appel d'offres ;
- la relecture de la convention relative à l'exécution du volet B du PGRN. Elle a pour objet, après la création de la Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN), de prendre en compte l'implication des deux structures (DNAER et DNCN) ;
- la finalisation du manuel de nomenclature par l'ensemble des structures utilisatrices des données dans le cadre du volet B du PGRN;
- la finalisation des ateliers régionaux relatifs aux «US et Coutûmes» de gestion des ressources pastorales et la tenue de l'atelier national de présentation et de validation de l'avant - projet de charte pastorale ;
- la supervision des passations de service entre les DRAER et les DRCN;
- les ateliers d'actualisation du schéma directeur MDRE dans les régions.

CHAPITRE I

Partie administrative

- // -

Chapitre I : Partie administrative

1.1. Textes intervenus en 1999 (lois, décrets arrêtés et décisions)

1.1.1 - Lois : néant.

1.1.2 - Décrets :

N° 180/P- RM du 05 juillet 1999 portant nomination du Directeur National de l'Aménagement et de l'Equipement Rural.

1.1.3 - Arrêtés :

- N° 0235/MEFPT-DNFPP-D4 -2 du 26 Février 1999 portant mise en disponibilité de Mr Tahirou COULIBALY N°Mle 908.56. Z, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon ;
- N° 0338/MEFPT-DNFPP-D2 -1 du 05 Mars 1999 portant intégration à la Fonction Publique de certains agents dont Mr Cheick Oumar TRAORE N°Mle 982.78.Z, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural indice 225 ;
- N°0453/MEFPT-DNFPP-D4 -2 du 19 Mars 1999 portant bonification d'un échelon à Mr Djibril KABA N°Mle 908.57.A Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage de 3^{ème} classe 6^{ème} échelon ;
- N°0594/MEFPT-DNFPP-D4 -2 du 8 Avril 1999 portant bonification d'un échelon à Mr Zié SANOGO N°Mle 489.60.T, Ingénieur des Eaux et Forêts de 2^{ème} classe 1^{er} échelon ;
- N°0498/MDRE-SG du 8 Avril 1999 portant admission au certificat d'aptitude professionnelle agricole (session de Décembre 1998) de certains élèves de la 3^{ème} année du centre d'apprentissage agricole de M'Pessoba dont Mr Seydou MAHAMANE ;
- N°0615/MEFPT-DNFPP du 12 Avril 1999 portant avancement de grade de certains agents dont Mr Moussa DIALLO N°Mle 769.81.C en 2^{ème} classe 1^{er} échelon ;
- N°0658/MEFPT-DNFPP-D4 -2 du 16 Avril 1999 portant mise en disponibilité de Mr Félix DAKOUO N°Mle 368.60.T, Ingénieur des Eaux et Forêts de 1^{ère} classe 1^{er} échelon ;
- N°0722/MEFPT-DNFPP-D4 -2 du 21 Avril 1999 portant renouvellement de disponibilité de Mr Mahamadou B SISSOKO N°Mle 791.79.A, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon ;

- N°1041/MEFPT-DNFPP-D4-2 du 8 Juin 1999 portant avancement d'un échelon à Mr Djibril KABA, N°Mle 908.57.A, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon à la DNAER ;
 - N° 0999/MEFPT – DNFPP – D4-2 du 22 juin 1999 portant mise en disponibilité de Mr Mohamed Ag Hamaty, N° Mle 301.21 Z, Ingénieur des Eaux et Forêts de classe exceptionnelle 2^{ème} échelon ;
 - N°1406/MEFPT-DNFPP-D4-2 du 27 Juillet 1999 portant avancement de catégorie après formation de Mr Boubacar WAGUE, N°Mle 907.45.L, Technicien des Constructions Civiles en service à la DRAER de Koulikoro ;
 - N°1560/MEFPT-DNFPP-D4-2 portant régularisation de situation administrative de Mr Tiéfing TRAORE N°Mle N°Mle 743.52.V, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage de 2^{ème} classe 1^{er} échelon en service à la DNAER ;
 - N°1617/MEFPT-DNFPP-D4-2 du 12 Août 1999 portant avancement de grade en faveur de Mr Youssouf DIARRA, N°Mle 117.95.H, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 2^{ème} classe 4^{ème} échelon en service à la DRAER du District Bamako ;
 - N° 2554/MDRE – SG du 1^{er} novembre 1999 portant nomination du Directeur National Adjoint de l'Aménagement et de l'Equipement Rural ;
 - N°2630/MEFPT-DNFPP-D4-2 du 10 Novembre 1999 portant rappel à l'activité de Mr Abdoulaye DAGAMAÏSSA, N°Mle 438.79.P, Ingénieur des Eaux et Forêts de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon ;
- N° 2745/MEFPT – DNEFPP – D4-2 du 23 novembre 1999 portant mise à la retraite de certains agents fonctionnaires dont Mr Barema TRAORE, N° Mle 110.00A, ouvrier GCM de 1^{ère} classe 1^{er} échelon.

1.1.4 - Décisions :

- N°0011/MDRE-DAF-DP du 19 Janvier 1999 portant affectation de Mr Bandia KEITA, N°Mle 438.48.E, Technicien d'Agriculture et du Génie Rural à la DRAER du District
- N°0022/MDRE-DAF-DP du 29 Janvier 1999 portant affectation de Mme KOUYATE Fanta DIABATE, N°Mle 416.29.H, Adjointe Administrative de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon à la DRAER de Kayes ;
- N°0044/MDRE-DAF-DP du 12 Février 1999 portant affectation de Mr Paul SAYE, N°Mle 491.22.A, Technicien d'Agriculture et du Génie Rural au Centre d'Essais et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CEEMA) ;

- N° 0058/MDRE – SG du 15 février 1999 portant création de la cellule de coordination du Projet de Développement Rural Intégré de l'Aval du Barrage de Manantali (PDIAM).
- N°0079/MDRE-DAF-DP du 3 Mars 1999 portant affectation de Mme SANOGO Kadidiatou DEMBELE, N°Mle 743.03.N, Ingénieur des Eaux et Forêts de 3^{ème} classe 5^{ème} échelon à la DNAER ;
- N°0081/MDRE-SG du 3 Mars 1999 portant nomination d'un Directeur National par intérim à la Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural en la personne de Mr Abdoulaye DEMBELE, N°Mle 343.97.K, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon ;
- N°0086/MDRE-DAF-DP du 4 Mars 1999 portant affectation de Mme KOUYATE Fanta DIABATE, N°Mle 416.29.H, Adjointe Administrative de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon à la DRAER de Kayes ;
- N°0095/MDRE-DAF-DP du 10 Mars 1999 portant affectation de Mr Djibril KABA, N°Mle 908.57.A, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage de 3^{ème} classe 6^{ème} échelon à la DNAER ;
- N°0105/MDRE-DAF-DP du 16 Mars 1999 portant affectation de certains agents dont Mr Moussa CAMARA, N°Mle 455.33.M, de 3^{ème} classe 2^{ème} échelon à la DNAER ;
- N°0122/ME-MDRE du 22 Mars 1999 portant répartition de patrimoine (immobilier et mobilier) et de personnel précédemment affectés aux ex-Directions Régionales des Ressources Forestières, Fauniques et Halieutiques ;
- N°0203/MEFPT-DNFPP-D4-2 du 6 Avril 1999 portant mise à la disposition du Ministère de l'Environnement de certains agents dont Mr Sambel B DIALLO N°Mle 387.05.F, Ingénieur des Constructions Civiles de 1^{ère} classe 1^{er} échelon;
- N°0195/MDRE-DAF-DP du 29 Avril 1999 portant affectation de Mme HANNE Aminata N'DIAYE, N°Mle 985.19.C, Technicien Stagiaire de l'Industrie et des Mines à la DNAER ;
- N°0228 / MDRE – DAF - DP du 17 Mai 1999 portant rectificatif à la décision N° 99.0040 / MDRE-DAF-DP du 10 Février 1999 affectant Mr Abdou Djibi MAIGA, N°Mle 775.04.P ;
- N°0241/MDRE-DAF-DP du 20 Mai 1999 portant affectation de certains agents dont Mr Adama DIARRA, N°Mle 423.23.B, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 3^{ème} classe 4^{ème} échelon ;

- N°0322/MEFPT-DNFPP-D2-1 du 9 Juin 1999 portant recrutement de certaines personnes dans la Fonction Publique pour compter du 1^{er} juillet 1999 dont Mr Modibo SACKO. N°Mle 987.04.P en qualité de chauffeur catégorie "C";
- N° 0305/MDRE – SG du 12 juillet 1999 portant nomination du Directeur de la cellule de coordination du Projet de Développement Rural Intégré de l'Aval du Barrage de Manantali (PDIAM).
- N°0347/MDRE-DAF-DP du 20 Juillet 1999 portant affectation de Mr Alassane Sidi TOURE, N°Mle 348.72.G, Administrateur Civil à la DNAER pour servir au Projet de Développement Intégré à l'Aval de Manantali (PDIAM) ;
- N°0380/MDRE-DAF-DP du 9 Août 1999 portant affectation de certains agents conventionnaires recrutés dans la Fonction Publique dont Mme SANGARE Kadiatou TOURE N°Mle 987.05.R, en qualité de Standardiste de 5^{ème} catégorie à la DNAER ;
- N°0407/MDRE-DAF-DP du 20 Août 1999 portant affectation de certains agents dont Mr Mamadou SAMAKE, N°Mle 910.55.Y, ATAGR de 3^{ème} classe 6^{ème} échelon à la DNAER ;
- N°0437/MDRE-DAF-DP du 8 Septembre 1999 portant affectation de Mr Logona Mamadou DAGNOKO, N°Mle 431.79.P Agent Technique des Constructions Civiles, de 2^{ème} classe 3^{ème} échelon à la DRAER de Sikasso ;
- N°0554/MDRE-DAF-DP du 28 Septembre 1999 portant affectation de Mr Thierno COULIBALY, N°Mle 488.70.E, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 2^{ème} classe 1^{er} échelon à la DNAER pour servir au PDIAM ;
- N° 0504/MDRE – SG du 15 octobre 1999 portant création de la cellule de coordination du projet de développement rural intégré de la plaine de SAOUNE.
- N° 0505/MDRE – SG du 15 octobre 1999 portant nomination de Mr Abdoulaye KOUYATE N° Mle 317.52 J de 3^{ème} classe 6^{ème} échelon, en qualité de Directeur de la cellule de coordination du projet de développement rural intégré de la plaine de SAOUNE.
- N°0469/MDRE-DAF-DP du 28 Septembre 1999 portant affectation de Mr Hamidou TRAORE, N°Mle 431.79.P, Agent Technique des Eaux et Forêts, de 2^{ème} classe 1^{er} échelon à la DNAER pour servir au PDIAM ;
- N°0519/MDRE-DAF-DP du 20 Octobre 1999 portant affectation de Mr Fanseri BOUARE, N°Mle 345.28.G, Ingénieur des Eaux et Forêts, de 1^{ère} classe 2^{ème} échelon à la DNAER ;

- N°0705/MEFPT-DNFPP-D2-2 du 29 Octobre 1999 portant prolongation de congé de formation et réajustement de taux de bourse de stage de certains agents dont Mr Djibril KABA, N°Mle 908.57.A, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage ;
- N°0537/MDRE-DAF-DP du 1er Novembre 1999 portant affectation de Mr Dapouda BAGAYOGO, N°Mle 734.84.F, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 3ème classe 2ème échelon au PDIAM ;
- N°0539/MDRE-DAF-DP du 1er Novembre 1999 portant affectation de Mr Moussa Bandiougou FOFANA, N°Mle 299.64.Y, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural à la DNAER pour servir au PDIAM ;
- N°0553/MDRE-DAF-DP du 8 Novembre 1999 portant affectation de Mr Mohamed Lamine TRAORE, N°Mle 366.61.V, Ingénieur des Eaux et Forêts de 3ème classe 6ème échelon à la DRAER de Ségou pour servir au centre de Pisciculture de Molodo
- N°0554/MDRE-DAF-DP du 8 Novembre 1999 portant affectation de Mr Alkaya TOURE, N°Mle 196.93.F, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 2ème classe 3ème échelon à la DNAER ;
- N°0581/MDRE-DAF-DP du 19 Novembre 1999 portant affectation de Mr Mamadou SAMAKE, N°Mle 495.20.Y Agent Technique des Constructions Civiles, de 3ème classe 5ème échelon à la DNAER ;
- N°0603/MDRE-DAF-DP du 30 Novembre 1999 portant affectation de Mr N'Do BERTHE, N°Mle 918.32.X, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural au PDIAM ;
- N°0633/MDRE-DAF-DP du 22 Décembre 1999 infligeant la sanction de suspension de solde et de fonction à certains agents dont Mr Mamady Manfa KEITA, N°Mle 285.33.M, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural en service à la DRAER de Koulikoro ;
- N°0635/MDRE-DAF-DP du 22 Décembre 1999 portant affectation de Mr Abdoulaye DAGAMAÏSSA, N°Mle 438.79.P, Ingénieur des Eaux et Forêts, de 2ème classe 2ème échelon à la DNAER ;
- N°0636/MDRE-DAF-DP du 22 Décembre 1999 portant affectation de Mr Mohamed Almahamoud DICKO, N°Mle 951.43.J, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural de 3ème classe 3ème échelon à la DNAER,

1-2 - Situation des Effectifs

1-2-1 - Encadrement du Service

Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural

Directeur National

Yafong BERTHE, N° Mle 370.68.C, Dr Ingénieur des Eaux et Forêts remplacé en cours d'année par Paul COULIBALY, N°Mle 791.78.Z, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural ;

Directeur National Adjoint

Abdoulaye DEMBELE, N° Mle 343.97.K, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural remplacé en fin d'année par Soumaïla DIARRA, N° Mle 368.45.B, Ingénieur des Eaux et Forêts ;

Secrétaire Général

Soumaïla BERTHE, N° Mle 272.13.P, Ingénieur des Eaux et Forêts remplacé en début d'année par Sékouba KONATE, N°Mle 274.39.E, Adjoint Administratif ;

Division Études et Planification

Adikarim TOURE, N° Mle 436.40.W, Ingénieur des Eaux et Forêts ;

Section Aménagement et Gestion des Ressources halieutiques

Seydou COULIBALY, N° Mle 345.32.L, Ingénieur des Eaux et Forêts ;

Section Aménagement et Gestion des Ressources pastorales

Mamadou COULIBALY, N° Mle 254.47.E, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage ;

Division Infrastructures et Équipement Rural

Aliou BAMBA, N° Mle 358.98.L, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Bureau de la Statistique du Suivi et de l'Évaluation

Soumaïla DIARRA, N° Mle 368.45.B. Ingénieur des Eaux et Forêts, non encore remplacé ;

Bureau de la Documentation, de l'Information et de la Communication

Madani KONE, N° Mle 243.43.Z, Dr Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage ;

Bureau de la Formation

Dagakoro SAMAKE, N° Mle 118.08.J, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Directions Régionales de l'Aménagement et de l'Équipement Rural**Directeur Régional de Kayes**

Sékou TRAORE, N° Mle 434.40.W, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Directeur Régional de Koulikoro

Mama MINTA, N° Mle 916.02.M, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Directeur Régional de Sikasso

Namory KEÏTA, N° Mle 790.42.H, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Directeur Régional de Ségou

Amadou DIALLO, N° Mle 396.55.M, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage ;

Directeur Régional de Mopti

Alphonse TEME N° Mle 389.43.Z, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage ;

Directeur Régional de Tombouctou

Allaye OUOLOGUEM, N° Mle 916.36.B, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Directeur Régional de Gao

Doudou TOURE N° Mle 409.20.Y, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Directeur Régional de Kidal

Mabendy GUISSSE N° Mle 341.97.K, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage ;

Directeur Régional du District de Bamako

Madani KEÏTA, N° Mle 110.67.B, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural ;

Services Rattachés**Directeur du CEEMA**

Adama FOMBA, N° Mle 182.42.Y, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural ;

Directeur PMB

Soumaïla SAMAKE, N° Mle 359.08 J, Ingénieur des Constructions Civiles ;

Directeur PDIAM

Abdoulaye DEMBELE, N° Mle 343.97 K, Ingénieur d'Agriculture et du G.R ;

Directeur PDRIS

Abdoulaye KOUYATE, N° Mle 317.52 S, Ingénieur d'Agriculture et du G.R

1.2 - Situation des effectifs

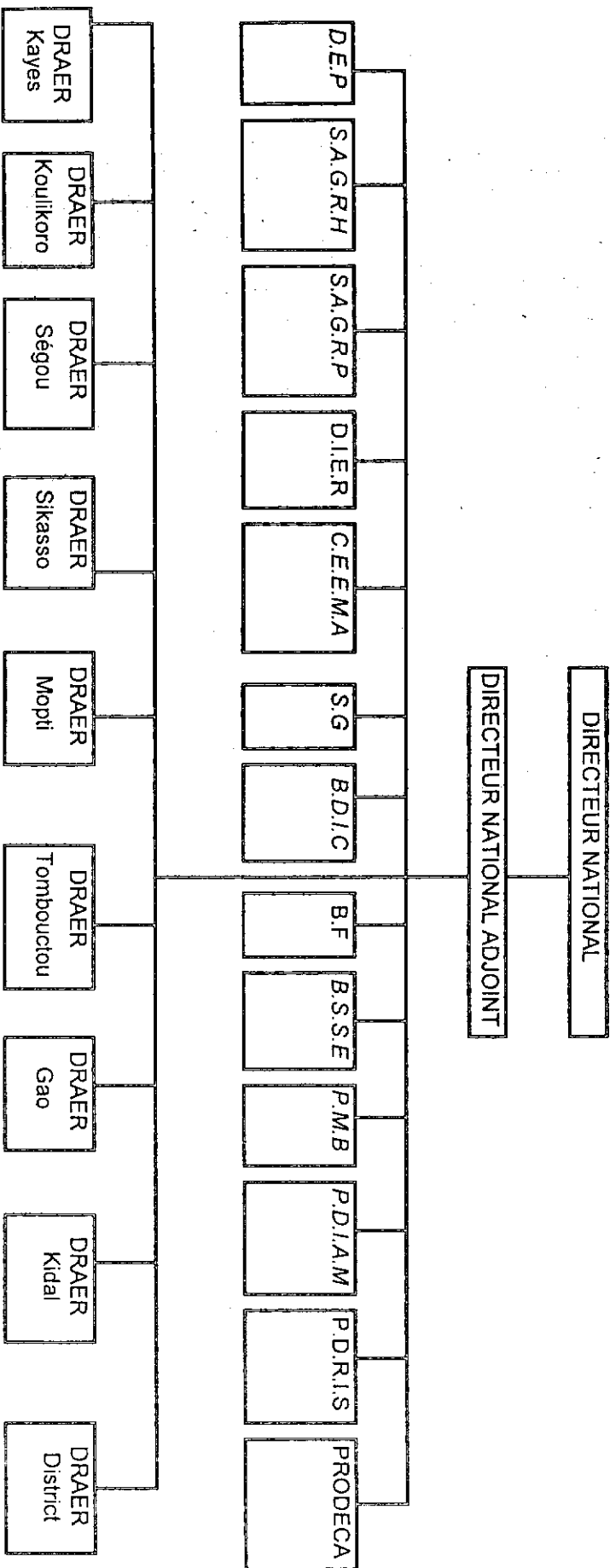
SITUATION DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 1999

Structures	Catégorie « A »	Catégorie « B »	Catégorie « C »	Convent. Budget National d'invest.	Effectif Total Par Structure
DNAER	28	9	17	9	63
Kayes	3	5	3	0	11
Koulikoro	3	5	1	2	11
Sikasso	3	9	5	2	19
Ségou	6	6	2	5	19
Mopti	5	9	4	5	23
Tombouctou	4	4	0	3	11
Gao	2	6	2	0	10
Kidal	1	1	0	0	2
District Bamako	3	5	1	1	10
CEEMA	2	4	9	6	21
PMB	5	2	-	9	16
PD/AM	2	1	1	-	4
SAOUNE	1	-	-	-	1
Total / catégorie	68	66	45	42	221

Total des agents : 221 Ingénieurs = 68 Techniciens = 66 Agents Techniques = 45 Conventionnaires = 42

ORGANIGRAMME DE LA DNAER
 (Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural)

14



- DEP : Division Etude et Planification.
- SAGR.H : Section Aménagement et Gestion des Ressources Halieutiques.
- SAGR.P : Section Aménagement et Gestion des Ressources Pastorales.
- D.I.E.R : Division Infrastructure et Equipement Rural.
- C.E.E.M.A : Centre d'Etude et d'Expérimentation du Machinisme Agricole.
- S.G : Secrétariat Général.
- B.D.I.C : Bureau de la Documentation de l'Information et de la Communication.
- B.F : Bureau de la Formation.
- B.S.S.E : Bureau de la Statistique du Suivi et de l'Evaluation.
- P.M.B : Programme de mise en valeur des Plaines du Moyen - Bani.
- P.D.I.A.M : Projet de Développement Intégré à Aval de Manantali.
- P.D.R.I.S : Projet Développement Rural Intégré de la plaine de Saouré.
- PRODECA : Projet de Développement du Cercle d'Ansongo.
- DRAER : Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural.

1-2-2 - Détachement

Les agents dont les noms suivent sont en détachement. Il s'agit de :

Madame :

- Arhamatou Diallo N°Mle 920.11.Y, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural ;

Messieurs :

- Raoul Keita N°Mle 434.39.V, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural ;
- Amadou N'TO SIDIBE N°Mle 432.54.L, Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural;
- Mamady B. TRAORE en service au DED de Mopti;
- Abdou D. MAÏGA en service au DED de Mopti

1-2-3 - Stage et Formation

Les agents suivants sont en formation :

- Messieurs :
- Abdoul Aziz Sanogo N°Mle 367.84.W, IAGR ;
 - Ousmane Diallo N°Mle 301.71.F, TAGR ;
 - Modibo Issa TRAORE N°Mle 908.59.C, VIE ;
 - Képri DEMBELE N° Mle 455.32 M, TE

1-2-4 - Disponibilité

Les agents dont les noms suivent sont en disponibilité :

- Messieurs :
- Mamary Tamba KONE N°Mle 338.87.Z, ICC précédemment en service à la DRAER de Koulikoro ;
 - Hamadou BOCOUM, N°Mle, IAGR précédemment en service à la DRAER du District de Bamako ;
 - Félix DAKONO N° Mle 368.60 T, IEF en service à la DRAER DE Sikasso.

1-2-5 Départ à la retraite

Les agents suivants sont admis à la retraite :

Messieurs :

- Baréma TRAORE, N° Mle 109.00A, ouvrier GCM, 1^{er} classe 1^{er} échelon, DNAER;
- Sékou KONE N° Mle 243.91 D, ATCCM, DRAER Kayes
- Kabiné TRAORE, N° Mle 148.95 H, ATE, SLACAER, Kayes;
- Tenenko TOGOLA, N° Mle 149.15 S, ATA, SLACAER, Bafoulabé;
- Mamadou KANOUTE, N° Mle 582.78 Z, ATA, SLACAER, Kéniéba;
- Sega SISSOKO, N° Mle 150.76 L, SLACAER, TE, SLACAER, Kayes;
- Yaya TRAORE, chauffeur.

1-2-6 Nécrologie

Mr Abdramane Attaher MAÏGA, N° Mle 918.15 C, TAGR en service à Lontou (Kayes) survenu le 17 novembre 1999.

1.3 Situation Parc Automobiles

SITUATION DU PARC AUTOMOBILE AU 31 DECEMBRE 1999

DESIGNATION	NUMERO D'IMMATRICULATION	OBSERVATIONS
1. Direction Nationale de l'A.E.R.		
TOYOTA LX TURBO	5959 - AIT	Mauvais(à réparer)
TOYOTA GX	K 1244	Bon
TOYOTA COROLLA XL	K 1483	Assez - Bon
TOYOTA COROLLA XL	4765 - AIT	Assez - Bon
RENAULT 12 TX	K 0490	Assez - Bon
RENAULT 12 TAUROS	3071 - AIT	Assez - Bon
TOYOTA LN 106	K 1601	Assez - Bon
TOYOTA LN 106	67 6609 A	Assez - Bon
PEUGEOT 309	67 - 1402 A	Sur cale
JEEP CHEROKEE	3007 - AIT	Passable
MITSUBISHI	K 1781	Mauvais(à réparer)
NISSAN PATROL	K 0808	Mauvais(à réparer)
PEUGEOT 305	K 0721	Mauvais
PEUGEOT 505	K 1538	Mauvais(à réparer)
2. Direction Régionale l'A.E.R. Kayes		
TOYOTA HILUX LN 106	2 RMJ 7121	Mauvais
TOYOTA HILUX LN 106	K 1490	Passable
MOTOS CG 125	-	Mauvais
3. Direction Régionale l'A.E.R. Koulikoro		
TYOTA L CRUISER	NU 61 0350 A	Très Mauvais
TOYOTA HILUX 2C	K 0812	Mauvais
4. Direction Régionale l'AER Sikasso		
TOYOTA HILUX 2 C	ITRM 4225 - A	Bon
TOYOTA HILUX 2 C	K9 0790	Passable
MOTO HONDA CG 125	-	Passable
Vélo	-	Passable
5. Direction Régionale de l'AER Ségou		
TOYOTA HILUX PICK-UP	4591 - AIT	Passable
DODGE RAM 205	4421 - AIT	Sur cale
LAND CRUISER TOYOTA	2 RMF 9996	Passable
TOYOTA HILUX DOUBLE CABINE	2 RMJ 7124	Accidentée (épave)
TOYOTA	4713 - AIT	Bon
TOYOTA	ATRM 2988	Sur cale

DESIGNATION	N° IMMATRICULATION	OBSERVATIONS
6. Direction Régionale de l'AER Mopti TOYOTA HILUX PICK-UP double cabine TOYOTA HILUX PICK-UP double cabine TOYOTA HILUX PICK-UP double cabine TOYOTA BJ 75 TOYOTA BJ 65 LAND ROVER 110 PEUGEOT 505 3 MOTO HONDA CG 125 1 VÉLO	K - 0810 ATRM 2440 4630 AIT K - 1239 K - 1237 K - 1236 S/NUMERO	Passable Sur cale Passable Epave Epave Epave Epave Passable Passable
7. Direction Régionale L'AER Tombouctou TOYOTA DOUBLE CABINES MITSUBISHI L 200 DOUBLE CABINES TOYOTA SIMPLE CABINE	K 0012 ATRM 4679 6715 - 52 A	Passable Epave Epave
8. Direction Régionale de l'AER de GAO NISSAN CAR TOYOTA LAND CRUISER	6593 - IT K - 0491	En Panne En Panne
9. Direction Régionale de l'AER de Kidal TOYOTA BJ 75	ITRM 2936 - A	Enlevé le 15/07/1999 par les bandits
10. Direction Régionale de l'AER Bamako TOYOTA DOUBLE CABINE	4625 AIT	Passable

CHAPITRE II

Partie Technique

- // -

2.1 Etudes

La relecture de la convention relative à l'exécution du volet B du PGRN se poursuit. Celle-ci a pour objet, après la création de la DNCN de prendre en compte l'implication des deux structures (DNAER et DNCN) pour la mise en œuvre dudit volet.

Le démarrage des autres activités suivra après l'adoption de la nouvelle convention. La finalisation du manuel de nomenclature a été faite par l'ensemble des structures utilisatrices des données.

Au niveau National les activités ont porté sur :

- la finalisation des études d'exécution du projet de Soye. L'ouvrage prévu est un seuil. Le barrage, s'il est réalisé, permet la mise en valeur de deux plaines, de 500 ha et de 200 ha à Sorguéré, son influence pouvant être sensible sur d'autres plaines plus en amont. Le projet permettra la production de plus de 1000 tonnes de paddy. Le coût du projet comprenant l'ouvrage principal et l'endiguement des deux plaines, avec ouvrage de prise est estimé à :
 - . 145,5 millions (y compris la surveillance des travaux) ;
 - . 105 millions (y compris la surveillance des travaux) si l'exécution est faite avec une participation intensive des populations.
- les études d'actualisation du projet de développement intégré le long de la piste Kona - Korienzé - Tonka : menées par GIC Tunisie - Hydro-Pacte sont en cours sur financement de la BID ;
- les études du schéma directeur et l'APD de 100 ha sont en cours avec Hydro - Pacte sur financement de la coopération Belge ;
- les études d'évaluation du projet de Développement du Cercle d'Ansongo (PRODECA) ont été faite par la BAD.
- le dossier d'A.O. pour l'exécution des travaux d'un marché à bétail pour le compte de l'OMBEVI.
- l'identification des sites devant faire l'objet d'études dans le cadre du PDIAM.
- l'identification des sites devant faire l'objet d'études autres que les sites du PDIAM
- le dossier de consultation pour le choix d'un bureau pour les études de :
 - *Fouladoukou : cercle de Kita, région de Kayes ;
 - * Balazan : cercle de Kangaba, région de Koulikoro ;
 - * Diambé : cercle de Niono, région de Ségou
 - * Badialani : cercle de Ké-Macina, région de Ségou
 - * Yasso cercle de Tominian, région de Ségou
 - * Nénéwéné : cercle de Mopti, région de Mopti ;
 - * Tchikéréfinadji : cercle de Ténékou, région de Mopti.
 - * Doukouradjé : cercle de Diré, région de Tombouctou ;

Pour les huit (8) sites, il a été réalisé l'identification et l'élaboration des termes de références pour les études. Le processus de selection des bureaux est en cours. Il faut cependant signaler que le site de Balazan fera l'objet d'étude approfondi afin de tenir compte des deux autres sites aménageables de la zone. Pour les sites de Fouladougou et Névendé, le dossier d'appel d'offre pour l'exécution des travaux vient d'être lancé en fin décembre 1999.

- le dossier de consultation pour le choix d'un bureau pour les études de la plaine de Panga (financement KR2)

- le dossier d'A.O pour l'exécution des travaux de Fouladougou (financement ADS)

- la tenue d'une réunion sur le rapport d'étude de faisabilité du projet de développement de l'axe routier Kona - Korientzé - Tonka . Des observations ont été faites.

Dans certaines régions, les études ont porté sur :

- A Kayes, la réalisation des études complémentaires pour le PREMA de trois (3) sites de bas-fonds à Bamafélé et de six (6) sites pour le PGRN.

- A Koulikoro, l'aménagement de 39 bas-fonds (micro - barrages), dont 35 pour le PGRN et 4 pour l'OHVN ayant tous comme objectifs principaux la maîtrise des eaux de ruissellement, la recharge de la nappe phréatique, le développement de la riziculture pluviale, la promotion du maraîchage de contre saison et de l'arboriculture, la disponibilité de l'eau pour les animaux ;

- A Sikasso, les études ont porté sur la construction du barrage de retenue d'eau à Fantarasso, les ponts de Kalé et de Cissimé et le projet " Marché Frontalier " de Sikasso.

A Ségou, la poursuite de la localisation des potentiels aménageables, le choix des sites à aménager, l'identification de 300 étangs piscicoles et huit (8) périmètres maraîchers, l'élaboration de requêtes de financement de onze (11) périmètres maraîchers équipés de puits busés et l'élaboration des APD et DAO ont été réalisés.

- A Mopti, quinze (15) études d'aménagement de bas - fonds au compte du PGRN à Djénné ont été réalisés par : la DRAER (8) et l'Entreprise SAMAKE (7). De même des visites d'identification de sites de périmètre, plaine et mares ont été effectuées dans les cercles de Mopti, Djénné et Koro.

- A Tombouctou, les études se limitent aux levés topographiques sommaires et à l'implantation des canaux.

- A Gao, l'aménagement en submersion contrôlée de sept (7) plaines au compte de Vision Mondiale, de la plaine d'Inimiguizen et de six (6) périmètres maraîchers pour Mali Nord-Est, l'élaboration de dossiers d'appel d'offres de marchés à bétail (Wabaria et Ansongo), la protection du périmètre maraîcher d'Ansongo ville ;

- les études de faisabilité des aménagements sur les sites des communes de Haoussa-Foulane et de Gounzouneye au compte de Vision Mondiale (7 ouvrages) ;
- l'étude de faisabilité de sept (7) périmètres maraîchers autour des puits (1 Banikane 6 Ansongo) ;
- A Kidal, l'identification du potentiel aménageable de 31 plaines.

2.2 Projets et Programmes

Dans le cadre de l'exécution du **programme d'aménagement de 30 000 hectares** du département, les projets et programmes suivants sont en cours de réalisation :

- **le projet de développement intégré à l'aval de Manantali (PDIAM)** : ce projet vise un objectif de sécurité alimentaire. Son coût est estimé à 15 393 Millions de francs CFA, cofinancé par l'OPEP, le FS, le FK, la BID et le gouvernement de la République du Mali. Le dossier de consultation est prêt pour :
 - . l'actualisation des études d'APD des périmètres B et G/H ;
 - . l'élaboration d'un DAO pour l'exécution des travaux d'aménagement de B et G/H ;
 - . l'élaboration d'un DAO pour l'exécution des travaux de Construction et Equipement ;
 - . le contrôle des travaux des aménagements et des Constructions ;
 - . l'élaboration d'un APD pour 2000 ha nouveaux ;
 - . l'élaboration d'un programme de formation et d'activités féminines ;
 - . le lancement des différents dossiers a été fait, les dépouillements et les adjudications provisoires ont été soumis à l'avis du bailleur de fonds.
- **le projet de Farabana** : couvre 349,24 ha, la réception provisoire des travaux a été faite. Il reste à exécuter les travaux complémentaires relatifs à la mise en marche de la station de pompage et la construction de la piste d'accès. Une requête a été faite et adressée au cabinet ;
- **le projet de développement agricole intégré dans la plaine de Saouné (400 ha)** : l'étude de faisabilité du projet a été faite dans le cadre du projet de développement agricole intégré des terres de Diré-Bamba-Tombouctou, sous financement BADEA. Le prêt a été mis en vigueur en décembre 1999 ;
- **le projet de développement du cercle d'Ansongo (PRODECA)** : a été initié pour développer la culture irriguée du riz et la culture du bourgou par la maîtrise totale (450 ha) et par la submersion contrôlée (2610 ha). Les activités envisagées porteront sur l'aménagement et la mise en valeur de périmètres irrigués et de plaines de submersion contrôlée, l'appui au développement local, la formation et l'alphabétisation ;
- **le projet d'aménagement hydroagricole de la plaine de Goubou** : couvre 800 ha de submersion contrôlée et 360 ha de périmètre de maîtrise totale et a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement à travers le développement de la

production rizicole et de plantation d'arbres. Les travaux d'aménagement sont terminés, la réception provisoire a eu lieu le 24/4/1998.

- **le projet de développement de la filière blé** : un document de projet de développement de la filière blé au Mali a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire après une phase diagnostic de terrain . Un programme opérationnel de promotion du blé dans la région de Tombouctou a été élaboré ;

- **les projets d'aménagement de Faraba, Korkodio et Djéléfing** : ensemble de projets d'aménagement financés sur le Fonds KR2 dont le marché d'exécution d'un montant de 192 Millions est en voie de passation au Génie Militaire ;

- **le Projet Gestion Hydro – Ecologique du Niger Supérieur** : exécuté par la République de Guinée et la République du Mali pour une durée de quatre (4) ans, la DNAER est membre du Comité de Pilotage qui a tenu sa 1^{er} réunion en octobre 1999 à Konakry.

- **le projet s'équiper en reboisant** vise à :

- . consolider la sécurité alimentaire du pays ;
- . dégager un excédent de produits agricoles après transformation;
- . contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural, particulièrement les couches défavorisées ;
- . augmenter les revenus monétaires des paysans.

L'état d'exécution du 1^{er} semestre dans les huit (8) régions, le district de Bamako, l'ODR de Sélingué et l'ONDY (Madina-Diassa) se présente comme suit :

- . 327 paysans équipés ;
- . 793,47 hectares plantés ;
- . 127 charrues distribuées ;
- . 101 multiculteurs distribués ;
- . 114 semoirs distribués ;
- . 22 houes asines distribuées ;
- . 200 charrettes distribuées ;
- . 256 paires de bœufs de labour payés.

Le coût de l'investissement s'élève à 312.895.860 F CFA sur le fonds KR2.

- **le programme de mise en valeur des plaines du Moyen - Bani (PMB)** : démarré en 1999, les activités du programme ont porté essentiellement sur :

- * la préparation et lancement de divers dossiers de consultation pour étude, de contrôle et de surveillance des travaux;
- * l'étude d'actualisation et la préparation des DAO des travaux
- * le lancement de préavis de pré – qualification des entreprises;
- * l'identification et l'étude relative aux PPI et ABF;
- * l'identification et la sensibilisation du PO;
- * l'appui à la santé et à la production animales;

- * l'appui au service de santé, à l'hydraulique villageoise et aux opérations de reboisement;
- * le développement des activités des femmes;
- * le suivi des dossiers et la prise de contact avec les partenaires;
- * le recrutement du personnel d'appui ;
- * l'achat des véhicules et équipements informatiques;
- * la construction du bureau;
- * la mise en œuvre du plan de suivi environnemental;
- * la formation de l'équipe du projet à la méthode participative;
- * l'élaboration des rapports d'avancement du programme.

- le programme national d'infrastructures rurales (PNIR) : les activités de l'année se résument à :

- * la participation à des réunions de discussion sur le document de la stratégie de l'irrigation ;
- * la réception de l'étude d'identification des capacités institutionnelles, formulation des observations ;
- * la participation à des video - conférences à la mission résidente de la banque mondiale pour le suivi des activités ;
- * l'élaboration de TDR pour les études d'APD des PIV de Mopti, Gao et Tombouctou ;

Aussi sur les 30.000 ha prévus, 2.628 ha ont été exécutés en 1998 et 3.609 ha en 1999 soit un total de 6.237 ha sur une prévision de 6.000 ha.

- le programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles (GDRN) : le contrat programme (CP) 1999 du volet AFSD (Appui au service Forestier Déconcentré) à été entièrement exécuté. La DNAER est également membre du groupe de réflexion pour l'élaboration des conventions locales.

2.3 Activités de Surveillance et Supervision des Travaux

Au niveau de certaines régions il faut noter :

A Kayes, les travaux d'aménagement des bas-fonds de Sélibaby, Dag-Dag Maréna, Madina, Sinsincoura et Tintimba pour le PGRN et Dialaka pour l'OMRI Yélimané ;

A Koulikoro, l'implantation, le contrôle et la supervision des travaux de construction de 25 micro- barrages dans le cadre du PGRN ;

A Sikasso, les activités se résument à la réception provisoire des travaux d'aménagement de berges et de certains barrages et parcs de vaccination ; la réception définitive de pistes pastorales et d'autres barrages et parc de vaccination.

A Ségou, la réalisation de 380 m de collecteur à Nonongo, la réalisation d'une piste rurale de 663 m à Cinzana, la consolidation de l'ouvrage de retenue d'eau de N'goa, l'entretien du réseau hydraulique du casier de Farako ont été exécutés.

A Gao, il faut noter :

- l'élaboration d'un programme de formation des bénéficiaires et le suivi des équipements du projet s'équiper en reboisant;
- l'élaboration d'une requête de financement pour l'étude d'aménagement de certaines plaines dans la vallée du fleuve Niger;

Au cours du premier semestre 1999 des marchés ont pu être exécutés aussi bien au niveau national qu'au niveau régional (voir tableau en annexe 1)

2.4 Gestion des Ressources Pastorales, Halieutiques et Piscicoles

a) Ressources Pastorales

En matière d'aménagement des ressources pastorales, les activités du projet TCP/MLI 16716 ont porté sur la finition des enquêtes sur les sept (7) zones concernées et la tenue des ateliers régionaux ; l'atelier national de présentation de la charte en Juillet 1999, conduisait ainsi à la fin du projet .

Quant au programme AGRHYMET, les sorties décadaires sur le terrain ont permis de faire l'état du fourrage et l'embompoint des animaux pendant la saison des pluies .

A Kayes, les activités exécutées avec le PRODESO ont porté sur la refecton et la finition de dix (10) puits, la construction de deux (2) postes frontaliers à Diboli et Bafarala, l'organisation des agro-éleveurs et l'exploitation de l'aire pastorale de Biladjimi par le cheptel du village et quatre troupeaux transhumants ;

A Ségou, le suivi régulier de l'état des pâturages, des points d'eau et de l'état physique des animaux a été mené.

A Mopti, les activités ont porté sur la mise en eau des casiers pastoraux de Soufouroulaye, Diaby, le suivi pastoral de ceux de Koubaye et Ibétimi et le suivi des mouvements de transhumance.

A Gao, l'état des patûrages dans l'ensemble est satisfaisant et les renseignements décadaires ont été régulièrement transmis au GTPA sur les sites encadrés. Il faut noter que le mouvement habituel des animaux vers les zones pastorales a été respecté.

Dans le cadre de l'exécution du Projet Gestion Durable des Ressources Naturelles avec Intercoopération Suisse, les activités ont été :

- la participation aux rencontres du groupe de réflexion sur les conventions locales à Koutiala et à Yanfolila,

- la réalisation d'une mission de collecte de conventions locales dans la zone d'intervention du PRODESO à Kayes.

A Kidal, les activités ont porté sur l'organisation des comités de gestion autour des points d'eau, l'évaluation des sites pastoraux, l'introduction d'une légumineuse le bersim et l'ensemencement des pâturages.

b) Ressources Halieutiques et Piscicoles

En matière de développement de l'aquaculture et de réempoissonnement des plans d'eau, la stratégie enclenchée depuis quelques années se poursuit par le renforcement de la participation des structures techniques au suivi-évaluation de la production et aux travaux d'entretien des mares aménagées .

L'appui-conseil aux exploitants se poursuit à travers l'identification des plans d'eau et la recherche de financement des projets d'aménagement initiés à la base .

En outre un accent particulier sera mis sur la dynamisation des activités du centre national piscicole de Molodo pour d'une part les activités de recherche - formation et d'autre part les activités de production des alevins nécessaires .

Les activités de transformation et de conservation des produits de pêche ont porté sur la vulgarisation et le recensement des fours modifiés et **chorkor**, la diffusion de l'actellic pour le traitement préventif des poissons et le séchage sur litière ou surélévé pour améliorer la qualité du poisson séché .

Aussi des efforts ont été déployés pour la promotion et l'animation des collectivités de pêcheurs en témoigne l'émergence des groupements féminins et masculins de pêcheurs .

La délivrance des permis de pêche a porté sur 2.891 permis toutes catégories confondues dont 27 duplicata au cours de l'année pour une recette de 18.583.500 FCFA .

La production de poisson de l'année est évaluée à 67.861 tonnes de poisson répartie comme suit :

- poissons frais :20.242 tonnes
- poissons fumés, séchés et brûlés : 47.619 tonnes.

La fin de l'année 1999 a vu aussi le démarrage du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest (septembre 1999).

- durée 5 ans ;
- montant 34.155.000 \$;
- participants 25 pays dont le Mali.

A Kayes les activités ont porté sur l'exploitation de seize (16) mares aménagées (4 Kita, 2 Kayes et 10 Yélimané) et l'organisation de la pêche collective à Tissigansoye, Diakadroum et Maréna Gadiaga ;

A Ségou, l'encadrement de 66 villages piscicoles et de 21 organisations de pisciculteurs a été mené. Il faut également signaler la production dans les stations de Molodo et Kourouma de 70.000 alevins et 45.000 fingerlings pour couvrir les commandes.

2.5 Formation, Information et Documentation

Les activités au cours de l'année ont porté sur :

- l'élaboration du programme de formation de l'année 1999. Il s'agit surtout de la relecture du programme élaboré par la DNAER (avant la création de la DNCN). Le coût prévisionnel des activités est de 344.250.000 F CFA ;

- l'élaboration d'une requête de financement du programme 1998 – 2000 de formation (DNAER et Ruraux) auprès des USA à travers le MDRE pour un coût de 353.300.000 F CFA ;

- l'élaboration d'une requête de financement auprès de la BADEA à travers le MDRE pour la formation des agents de la DNAER. Son coût estimatif est de 344.250.000 F CFA ;

- l'élaboration des termes de référence de la formation prévue dans le cadre du P.N.I.R ;

- l'élaboration du budget programme de formation pour l'an 2000 ;

- l'appui à la section formation du CEEMA ;

- la participation à trois formations sur le système de circulation de l'information et du suivi environnemental sur Internet (SCISSET) organisées par le STP – CILQE et le PGRN et exécutées par l'UNITAR (ONU) Genève.

- la formation en anglais de quatre (4) cadres ;

- la formation en informatique de sept (7) cadres.

- l'analyse des offres de formation : soixante onze (71) propositions ont été étudiées. Ces propositions viennent d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'organisations internationales. La plupart de ces offres ont été distribuées à toutes les structures de la DNAER et aux DRAER. Au total seize (16) demandes de formation ont été exprimées.

De même, la DNAER participe à la formation de élèves et étudiants de nos établissements de formation sous forme de stage de fin d'études. Six (6) demandes sont parvenues à la DNAER.

2.6 Suivi-Evaluation des Activités

Les activités ont porté sur :

- le suivi et le traitement des fiches BSI des projets en cours d'exécution à la DNAER ;
- la supervision des projets et programmes: aucune supervision n'a pu être effectuée par les agents du BSSE au cours du premier semestre 1999 faute de financement ;
- l'évaluation des projets et programmes: au terme du premier semestre 1999 aucune évaluation de projets et programmes n'a été réalisée ;
- la participation à l'atelier d'évaluation à mi-parcours de l'opération test portant sur l'opérationnalisation de l'outil SADCI et la recherche d'une méthodologie de transfert de compétences de certaines fonctions du secteur "Economie Rurale" à Sikasso les 6 et 7 Juillet 1999 ;
- la participation à l'atelier d'évaluation des premiers travaux réalisés par les structures techniques avec l'appui méthodologique d'une équipe d'experts spécialistes de la méthode de management SADCI à Sikasso les 5 et 6 Août 1999 ;
- la participation à l'atelier national de validation et de diffusion des résultats de l'étude test menée à Sikasso pour l'opérationnalisation de l'outil SADCI et la préparation d'une méthodologie de transfert de certaines fonctions du MDRE à Bamako les 6 et 7 Décembre 1999 ;
- le suivi et le traitement de la situation décadaire des pâturages et des points d'eau ;
- la supervision des passations de service entre les services locaux (SLACAER et SLCN).
- le suivi technique des aménagements hydro – agricole, d'infrastructure et d'activités d'aménagement et de gestion des ressources naturelles;
- l'élaboration des documents techniques et rapport annuel 1999 du service.

CHAPITRE III

CONCLUSIONS

- // -

Conclusions

L'année 1999 a été marquée par le transfert de beaucoup de cadres forestiers au Ministère de l'Environnement, la création de ce Ministère a affecté les textes de création de la DNAER.

Des dispositions sont prises pour une mise à jour des différents textes (loi de création, décret de fonctionnement et cadre organique).

Le bilan des activités est jugé satisfaisant malgré les différentes mutations intervenues en cours d'année.

Toutefois un renforcement en cadres spécialisés et personnel de soutien est indispensable pour mener à bien les nouvelles missions de la DNAER.

CHAPITRE IV

ANNEXES

- // -

4.1: Point d'exécution des Marchés

a) Niveau National

Désignation	Localité	Entreprise	Délai d'exécution	Montant	Financement
- Goubo - marché N° 0472+Av 1	Tombouctou	OTER	12 + 3 mois	1.848.339.983	FSD - BID
- Goubo - marché N° 0421	Tombouctou	SATOM	12 mois	747.148.585	FSD - BID
- Goubo - surveillance contrat N° 0521	Tombouctou	TECSULT	12 mois	129.802.450	FSD
- Hamadja - marché N° 511/DGMP/022	Tombouctou	SATOM-OTER	12 mois	1.735.027.546	BID - BADEA - MLI
- Hamadja - surveillance+ Av 1-2-3	Tomb-Moopti	AFID/GIC-Tunisie	12 mois	192.377.306	BID
- Konan - Korientzé - Tonka	Tombouctou	Hydro - Pacte	4 mois	99.967.500	BID
- Tinama - marché N° 0107/DAF - 99	Senkoro				FAD 84,76 % Mali
- Goubo - marché N° 0202/DGMP - 99	(Baguineda) Tombouctou	COVEC - MALI	5 mois	1.000.636.447	15,24 %
- Moyen - Bani - marché N° 0257/DGMP - 99	Bia	Siaka SAMAKE	-	47.765.000	FAD
- Moyen - Bani - marché N° 0267/DGMP - 99	Bia	E.O.K	-	32.584.282	FAD
- Moyen - Bani - marché N° 0256/DGMP - 99	Bia	DIAMA	-	19.117.971	FAD
				92.500.000	FAD
Total				5.945.267.060	

b) Niveau Régional

Designation	Localité	Entreprise	Délai d'exécution	Montant	Financement
Kayes					
Complément d'études d'APPD	Nigui, Konkoma et Diokeley	DRAER	2 mois	896 500	PREMA
Surveillance travaux petits barrages	Kayes, Dag-Dag, Sèlbbaby	DRAER	2 mois	1 110 000	PGRN
Etudes APD de 4 sites de bas-fonds	Kayes	DRAER	3 mois	2 000 000	PGRN
Surveillance travaux barrages	Yélimané	DRAER	3 mois	1 746 542	OMRI
Surveillance travaux de 4 petits barrages	Kayes	DRAER	3 mois	5 480 000	PGRN
Sous Total				11.233.042	
Sikasso					
Construction barrage	Kambergué	NEMABAT - CMTTP	20 jours	15.627.672	AFD-Population
- construction 3 barrages ONDY	Yanfollia	- "	15 jours	29.793.737	CEDEAO-Population
- construction barrage	Yanfollia	Kontao	90 jours	23.730.713	- "
Aménagement berge	Yanfollia	NEMABAT - CMTTP	-	8.944.200	- "
Construction 1 parc de vaccination	Sikasso	GREED	-	3.991.347	Projet FIL - Commune Nongon et Souala
Sous Total				82.087.674	
Ségo					
- Réalisation de 380 m de réseau d'évacuation des eaux usagées (1 et 2)	Nonongo	-	-	15.795.614	PFDVS
- Confection de 663 m de piste (latérite)	Cinzana	-	-	5.050.000	PFDVS
- Aménagement de plaine rizicole	N'goa (San)	-	-	2.215.200	PDR/San
Sous Total				23.060.814	
Mopti					
Construction marché à détail	Bankass	EGEMOC	90 jours	28.070.848	PAGTV + Associat.
Aménagement de bas - fonds	Diénné	EBATRAP	-	17.140.980	Commerçant détail - Population
Aménagement 2 ouvrages	Sèbera	- "	-	3.704.345	KR2 - DAF/MDRE
Sous Total				48.916.345	

Tombouctou		Tombouctou	MDH Import - Export CD Import - Export	3 mois 3 mois	11.616.000 12.000.000	- -
- Achat matériels agricoles						
- Achat matériels agricoles						
Sous Total						
Gao						
Parc de vaccination						
Clôture en maçonnerie marché à détail						
		Ansongo	L.A Baby	45 jours	5.725.422	PENME - FAO
		Wabaria	A.J. Maïga	45 jours	7.454.470	PENME - FAO
		Ansongo	EMIS	45 jours	9.807.730	PENME sur B.N
		Ansongo	Foly Boudiouna	50 jours	9.528.466	" "
		Wabaria	MECARA	50 jours	9.395.520	" "
Sous Total						
					41.911.608	
TOTAL					231.825.483	

4.2 : Statistiques Halieutiques et Piscicoles

a) Situation des permis de pêche (Stock)

REGIONS	RA	R.B	R.C	SPORTIF	OBSERVATIONS
KAYES	31	215	262	91	
KOULIKORO	267	321	339	300	Remis à DRAMR pour SLACAEER
SIKASSO	264	521	213	321	
SEGOU	742	2.308	973	538	
MOPTI	12	0	496	0	
TOMBOUCTOU	1.615	348	799	352	
GAO					
KIDAL	0	0	0	0	Pas de pêche à Kidal
DISTRICT	0	0	0	0	District est invité à placer des permis
TOTAL	2.931	3.713	3.082	1.602	

Observations : RA = résident A ; RB = résident B ; RC = résident C .

b) Etat des permis de pêche délivrés au 31/12/1999

REGIONS	R.A	R.B	R.B.E	R.C	R.C.E	SPORTIF	OBSERVATIONS
KAYES	14	109 + 3d	0	51	0	31	
KOULIKORO							
SIKASSO	5	305	0	93	0	13	
SEGOU	6	603 + 12d	0	123 + 12d	0	45	D = duplicata
MOPTI	76	491	0	59	0	0	
TOMBOUCTOU	20	152	0	19	0	0	
GAO	80	459	6	99		0	
KIDAL	0						
DISTRICT	0						
TOTAL	201	2.119 + 15d	0	444 + 12d	11	89	

Observations : RBE = résident B étranger ; RCE = résident C étranger .

c) Situation recettes permis au 31/12/1999

REGIONS	R.A	R.B	R.B.E	R.C	R.C.E	SPORTIF	TOTAL
KAYES	210 000	658.500	0	153.000	0	46.500	1.068.000
KOULIKORO							
SIKASSO	75.000	1.830.000	0	279.000	0	19.500	2.203.500
SEGOU	90.000	3.636.000	0	378.000	0	67.500	4.171.500
MOPTI	1.140 000	2.946.000	0	177. 000	0	0	4.263.000
TOMBOUCTOU	300.000	912.000	0	0	0	0	1.265.000
GAO	1 440 000	3 612 000	96 000	387 000	72 000	1 500	5 608 500
KIDAL							
DISTRICT							
TOTAL	3.255.000	13.594.500	96.000	1.431.000	72.000	135.000	18.583.500

Observations : Seules les DRAER de Mopti et Gao ont réalisé des recettes en matière de permis de pêche . Leur exemple doit être suivi par les autres régions .

4.3: Statistiques Aménagement Hydro-agricole

Région	Localité	Type aménagement	Superficies aménagées(en ha)	Montant investissement	Financement
Kayes	Yélimané Bafoulabé	micro - barrage	8	11 609 700	PGRN
		micro - barrage	15	21 630 600	" "
		micro - barrage	13	16 664 500	" "
		micro - barrage	10	26 753 000	" "
		micro - barrage	8	16 207 005	" "
		micro - barrage	7	9 882 225	" "
		barrage	106	104 000 000	OMRI
		micro - barrage	5	22 836 500	PREMA
		micro - barrage	8	11 642 500	PREMA
		micro - barrage	2	9 344 910	PREMA
S/ total			182	250 570 940	
Koulikoro	Dioïla Kati Kita Kolokani	bas - fonds	141	175 118 000	PGRN
		Bas - fonds et plaines	250	207 628 000	" "
		bas - fonds	70	70 403 000	" "
		bas - fonds	42	56 567 000	" "
S/total			503	509 716 000	

Ségou	Farako et Doura	PPIV/submersion contrôlé	266	262.455.120	PFDVS – Population
	Diassa	" "	50	9.895.383	" "
S/total	Molodo	Périmètre maraîcher (SSN)	1,45	3.363.622	PFDVS/SSN
	Babougou	Curage canaux périmètre semencier	-	8.719.900	" "
S/total			317,45	284.434.025	
Mopti	Djenné	surcreusement 2 bas – fonds	-	-	-
	Pondori	submersion améliorée	3.800	17.110.980	
	Djiguiné	submersion améliorée	710	-	
	Sebera	submersion contrôlée	540	-	
S/total			4.910	17.140.980	
Tombouctou	Goundam	aménagement périmètre	70	-	
	Diré	" "	280	-	
S/Total			350	-	
Total			6.262,45	1.061.861.945	

NB : La situation des aménagements hydro – agricoles de Baguinéda, Sélingué, Office du Niger, Opération Riz Ségou, Opération Riz Mopti ne figure pas sur ce tableau.

4. 4 : Perspectives 2 000

L'année 2000 sera marquée essentiellement par les faits suivants :

- la finalisation de la politique de formation de la DNAER ;
- la poursuite de la mise en œuvre du PNIR et de l'AGETIER ;
- la dynamisation du CEEMA ;
- la mise en œuvre de la politique de la pêche et de la pisciculture ;
- le suivi du dossier "Charte Pastorale " ;
- l'élaboration des termes de références (études, autres ...) ;
- la poursuite de la surveillance et du contrôle des travaux de construction des micro - barrages réalisés ;
- l'identification continue des sites aménageables dans les régions (CF Tableau) ;
- la poursuite des activités du projet "s'équiper en reboisant";
- la poursuite de l'exécution du programme gouvernemental d'aménagement de 30.000 hectares horizon 1998-2002 , (CF Tableau 2 et 3) ;
- la mise en cohérence des tableaux ABC du SADCI et leurs réadaptation au mécanisme du budget programme ;
- la mise en œuvre du guide méthodologique de transfert validé de certaines fonctions du MDRE ;
- la supervision, le suivi et l'évaluation des projets et programmes en cours d'exécution .

Tableau N° 1 : Récapitulation partielle des sites aménageables du Mali par région

Régions	Superficies (en hectares)
Kayes	39.369
Koulikoro	20.448
Sikasso	818
Ségou	22.893,345
Mopti	70.636
Tombouctou	4.834
Gao	4.615,5
Kidal	-
TOTAL	163.613

NB : Ce chiffres de 163.845 hectares de superficie aménageable a pu être identifié suites aux études menées par chaque région.
 Il faut reconnaître que ce chiffre est nettement inférieur aux potentialités réelles qui existent. La différence s'explique par l'insuffisance des moyens et de personnel pour mener une prospection systématique des sites.

Tableau N° 2 : Planning d'Exécution du Programme d'Aménagement des 30 000 HA (situation de fin Décembre 1999)

Région /Année	1998	1999	2000	2001	2002	Total /Région
Kayes			MTLI Aval 1 563 (PDIAM) (Fonds Arabes)		MTLI Aval 2000 (PDIAM) (Fonds Arabes)	3563
Koulikoro	Farabana 357 OHVN/(KR11)	Baguinéda 464 PRB (BAD)	Baccoumana 750 (Belgique) OHVN Kiéla 300 CMDT (BAD)	Sélingué 1094 ODRS (BAD)		2665
Sikasso						300
Segou	Koué 100 ON USAID/POP M'Béwani II 310 ON (Pays -Bas) M'Béwani II Bis 400 ON (Pays -Bas)	Kémacina 1140 ON (FK/BOARD) Rétail IV 200 ON KR11	M'Béwani III 500 ON (Pays -Bas Sokolo 1.000 ext ON (BAM)) Kandjourou 300 Togoloba 250 Rétail IV 1.500 ON KR11	M'Béwani IV 700 ON (Pays- Bas) Koumouna 450 (BM) Kémacina ext 3.000 (FK)	M'Béwani IV bis 615 ON (Pays - Bas/BM)	19051/14591
Mopti	PIV 90 ORM (BAD) PIV 78 ORM (KR11)		PIV 150 ORM (BM)	Siengo 500 BID PIV 150 ORM (BM)	KL4 Niono 2.500(AFD) Siengo 2.500 BID PIV 200 ORM (BM)	668
Tombouctou	Goubo 326 FIDA -- Niakunké (FIDA)	PARCCEM 200 APCAM (ACDI/POP)	PIV 50 DRAMR (BM)	PIV 100 DRAMR (BM) Saoune 400 BADEA	PIV 100 DRAMR (BM)	6600
	PIV Mali Nord 805 GTZ	PIV Mali Nord 1019 GTZ	PACCCEM 200 APCAM (ACDI/POP) PIV Mali Nord 1000 KFW		PACCCEM 200 APCAM (ACDI/POP)	
Gao	PIV -162 PAPIV (BADEA)		PIV 50 DRAMR (BM)	PIV 100 DRAMR (BM) Asongo Aval 600 (BAD)	PIV 100 DRAMR (BM)	1213
Kidal			PIV II - 201 PAPIVB (BADEA) PPIV 250			
TOTAL	2628/2500	3609/3500	8064/6000	8294/9000	150 Oueds 11865/9000	400 34.460/30.000

Tableau N° 3 : Projets dont les Financements sont déjà acquis à 100%

Régions	Sites	Superficies	Totaux	Sources de Financement	Observation
Kayes	Manantali Aval	1563 APD à actualiser	3563	Fonds arabes	
	Manantali Aval	2000		Fonds arabes	
Koulikoro	Farabana	357 (exécuté)	2915	KR2	
	Sélingué	1094 (APD)		BAD	
	Baguinéda	464		BAD	
	Bguinéda	1000 (APD)		BAD	
Sikasso	Kléla	300	300	BAD-CMDT	
Segou	Koué	100 exécuté	7301	USAID/POPUL	
	Kémacina	1140		Fonds Kow/BOAD	
	M'Béwani 2, 2bis	710		Pays-Bas	
	M'Béwani 3	1815		Pays-Bas/BM	
	Koumouna	450		BM	
	Sokolo	1000/5850 BM		BM	
	PIV FIDA	386		FIDA	
	Retail IV	1700		KRII	
Mopti	PIV - ORM	90 exécuté	668	BAD	
	PIV -KR2	78 exécuté		KR2	
	PIV/BM	500 à étudier		BM	
Tombouctou	Goubo	326 exécuté	3800	BID	
	Saouné	400		BADEA	
	PIV/BM	250 à étudier		BM	
	PIV /GTZ	1824		GTZ	
	PIV /PACCEM	1000		ACDI	
Gao	PAPIVI	162	1163	BADEA	
	PAPIVII PA	201		BADEA	
	Ansongo Aval	600		BAD	
	PIV/BM	250 à étudier		BM	
Kidal					
Total		19 710	19710/30.000		66%

Projet déjà exécuté ou en cours d'exécution

NB :

- A la suite de l'étude sur la filière Riz , le FED envisage financer l'aménagement d'environ **10.000 ha**.
- Sur financement BAD le Projet Moyen - Bani aménagera **4750 ha** en maîtrise partielle (submersion contrôlée sécurisée).
- Entre 2000 et 2002 la KFW financera **3000 ha** de PIV dans la région de Tombouctou (Phase II projet Mali Nord)